

Conseil Municipal du

11 décembre 2017

à 18h00

N°ordre	63
N° identifiant	2017-0287

Titre Projet "Trame Verte et Bleue et Pollinisateurs en Nouvelle Aquitaine" - Prestations de la Ligue pour la Protection des Oiseaux de la Vienne

Rapporteur(s)	Marie-Thérèse PINTUREAU
Date de la convocation	21/11/2017

Président de séance	Monsieur Alain CLAEYS
Secrétaire(s) de séance	Mme BALLON et M. BLANCHARD

PJ.

Membres en exercice	53	
Quorum		

Présents	42	M. Alain CLAEYS - <b>Maire</b>  Mme Laurence VALLOIS-ROUET - M. Francis CHALARD - M. Bernard CORNU - Mme Jacqueline GAUBERT - M. Aurélien TRICOT - M. Jean-Marie COMPTE - Mme Christine SARRAZIN-BAUDOUX - M. Jean-Daniel BLUSSEAU - M. Abderrazak HALLOUMI - M. François BLANCHARD - Mme Régine FAGET-LAPRIE - M. Christian PETIT - Mme Marie-Thérèse PINTUREAU <b>Adjointes</b> Mme Eliane ROUSSEAU - Mme Nicole BORDES - M. Daniel HOFNUNG - M. Yves JEAN - Mme Francette MORCEAU - M. El Mustapha BELGSIR - Mme Michèle HENRI - Mme Christine BURGERES - Mme Anne GERARD - M. Jules AIME - Mme Clotilde BALLON - Mme Martine APERCE - M. Philippe PALISSE - Mme Marie-Dolorès PROST - Mme Valérie FRANCHET-JUBERT - M. Edouard ROBLOT - M. Jacques ARFEUILLERE - M. Alain VERDIN - Mme Aïcha HOUSSEIN - M. Frédéric BOUCHAREB - M. Michel BERTHIER - M. Jean-Claude BONNEFON - Mme Coralie BREUILLE - Mme Christiane FRAYSSE - Mme Marie-Madeleine JOUBERT - M. Sylvain POTHIER-LEROUX - Mme Nathalie RIMBAULT-HERIGAULT - Mme Peggy TOMASINI <b>Conseillers municipaux</b>
----------	----	--

Absents	2	M. Laurent LUCAUD - M. Jean-José MASSOL <b>Conseillers municipaux</b>
---------	---	---

Mandats	9	Mandants	Mandataires
		Madame PERSICO Patricia	Monsieur PETIT Christian
		Monsieur RICCO Jean-Baptiste	Monsieur CHALARD Francis
		Monsieur CORONAS Patrick	Madame BREUILLE Coralie
		Madame GUERINEAU Diane	Monsieur BLANCHARD François
		Madame DAIGRE Jacqueline	Monsieur POTIER-LEROUX Sylvain
		Madame DELHUMEAU-DIDELOT Stéphanie	Madame FRANCHET-JUBERT Valérie
		Madame LABAYE Manon	Madame FRAYSSE Christiane
		Madame FAURY-CHARTIER Michèle	Monsieur JEAN Yves
		Madame RIMBAULT-RAITIERE Nathalie	Madame RIMBAULT-HERIGAULT Nathalie

Observations	
--------------	--

Projet de délibération étudié par:	2- Commission du Bien vivre ensemble et de la vie dans les quartiers 1- Commission générale Finances - Ressources - Personnel
------------------------------------	--

Service référent	Direction Générale Espace public Direction Espaces verts
------------------	---

Ce sujet fait l'objet de l'engagement : préserver les ressources de l'Agenda 21 de Grand Poitiers.

En 2015, le Schéma Régional de Cohérence Ecologique Poitou-Charentes a été adopté.

En 2016, la Ligue pour la Protection des Oiseaux de la Vienne (LPO Vienne) a coordonné et participé à la réalisation de l'étude « Trame Verte et Bleue » (TVB) du Schéma de Cohérence Territoriale du Seuil du Poitou, laquelle a concerné 149 communes soit plus de la moitié des communes de la Vienne. Suite à l'appel à projet 2017 « TVB et pollinisateurs en Nouvelle Aquitaine », la LPO Vienne a pris contact avec plusieurs communes de Grand Poitiers. Il en ressort d'une part, qu'elles ont pris conscience des enjeux de la TVB et d'autre part, qu'elles souhaitent s'investir en initiant des actions ou en poursuivant le travail engagé. Cependant, elles précisent aussi qu'elles ont (pour certaines encore) besoin d'être accompagnées dans la mesure où peu d'entre elles disposent d'un agent compétent dans ce domaine. Ce projet a été élaboré en fonction du retour d'expérience de la LPO Vienne auprès des communes de Château-Larcher et de Vouzailles dans le cadre du dispositif TVB Poitou-Charentes 2015.

#### **DESCRIPTION DU PROJET :**

Ce projet se déroulera sur deux ans (2018-2019) comprenant un volet de sensibilisation et un volet opérationnel.

Au cours de la phase de sensibilisation, la LPO Vienne accompagnera la Ville de Poitiers en organisant :

- trois temps d'échanges avec le grand public
- un recueil d'idées pour agir en faveur de la TVB et des pollinisateurs
- un programme pédagogique scolaire pour une école de la commune.

Lors de la phase opérationnelle, des travaux et/ou outils de communication en faveur de la TVB et des pollinisateurs (plantations, restauration ou création de mares, restauration de milieux naturels...) seront réalisés dans une limite de 5 000 € versés par la Ville de Poitiers (prestation et accompagnement LPO Vienne inclus). Ces opérations feront suite aux idées proposées par les habitants lors des temps d'échanges. Elles seront mises en œuvre avec l'aide technique des agents municipaux, voire des habitants et des scolaires selon la nature des travaux, pour une meilleure appropriation par ces derniers du projet de la commune.

Après examen, il vous est proposé :

- d'approuver ce projet
- d'accepter qu'une délibération d'attribution de subvention en faveur de la LPO Vienne soit prise.

POUR	50	
CONTRE	0	
Abstention	0	
Ne prend pas part au vote	1	Mme Clotilde BALLON

Pour le Maire,



RESULTAT DU VOTE

Adopte

Affichée le	18 décembre 2017
Date de publication au Recueil des Actes Administratifs	
Date de réception en préfecture	18 décembre 2017
Identifiant de télétransmission	86-218601946-20171211-Imc169447-DE-1-1

Nomenclature Préfecture	7.5
Nomenclature Préfecture	Subventions